

## Financements

# Les financements des ONG françaises pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays du Sud, 2009-2011

---

Cette étude a été réalisée par la Coalition Eau sur la base d'enquêtes menées directement auprès des ONG françaises du secteur Eau et Assainissement par le biais de questionnaires quantitatifs et qualitatifs, ainsi que sur la base de supports produits par l'AFD, le pS-Eau et de précédents travaux de la Coalition Eau.

### RÉSUMÉ

Dans le cadre du bilan des Objectifs du Millénaire pour le Développement et la définition de futurs objectifs de développement durable par la communauté internationale, la Coalition Eau a souhaité approfondir la question du financement du secteur de l'eau et de l'assainissement, au travers de plusieurs études, parmi lesquelles une étude sur l'aide publique au développement pour le secteur Eau et Assainissement. La présente étude, cherche à compléter ce panorama en s'intéressant aux fonds mobilisés par les ONG pour le secteur eau et assainissement.

Cette étude permet de mettre en lumière le rôle moteur et fondamental des ONG pour le secteur de l'eau et de l'assainissement. Elles s'imposent ainsi comme un acteur incontournable dans le financement du secteur.

Ainsi, sur la période 2009-2011, période de l'étude, les 74 ONG du panel ont mobilisé 234,3 millions d'euros pour le secteur, tous financements confondus (fonds propres, coopération décentralisée, fonds issus de l'aide bilatérale française, fonds issus de l'aide multilatérale et fonds issus des fondations privées). Ceux-ci se répartissent comme suit :

- ➔ Fonds provenant des bailleurs multilatéraux : 52,7% (123,5 millions d'euros)
- ➔ Fonds propres : 21% (49,3 millions d'euros)
- ➔ Fonds provenant des bailleurs institutionnels français : 12,5% (29,4 millions d'euros)
- ➔ Fonds issus de la coopération décentralisée : 9,4% (22 millions d'euros)
- ➔ Fonds issus des fondations privées : 4,4% (10,1 millions d'euros)

Les fonds propres mobilisés par les ONG représentent ainsi la 2ème source de leur financement, soit 21 % des ressources des ONG pour le secteur, derrière les fonds multilatéraux. La contribution financière des ONG est donc réelle et majeure et leur capacité de mobilisation de financements est importante.

Le fléchage des fonds levés par les ONG montre qu'elles sont très présentes en Afrique, et notamment dans la zone sahélienne, particulièrement touchée par le manque d'eau et d'assainissement. Cette présence massive illustre tout à fait la logique de réponse aux besoins prioritaires des pays et des populations les plus démunies, cibles privilégiées par les ONG.

Les actions menées par les ONG sont essentiellement des actions d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Viennent ensuite la sensibilisation à l'hygiène et l'eau agricole. Les ONG sont particulièrement présentes en milieu rural, zone délaissée par la France. Leur action est donc complémentaire de celle de l'Agence Française de Développement, qui privilégie les projets

d'envergure nécessitant de forts investissements, en milieu urbain et dans les Etats solvables.

## TÉLÉCHARGEMENT

---

🔗 [Etude Financements ONG \(2009-2011\)](#)